



Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 29 août 2016, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

Sont présents

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Marie-Hélène Caron, conseillère Mélanie Leblond, conseillère
Messieurs	Claude Boucher, conseiller Marco Morin, conseiller Bertrand Thériault, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Est aussi présente : Madame Sylvie Samson, directrice générale

L'avis de convocation a été transmis tel que requis par le Code municipal à tous les membres du Conseil municipal.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture maire. Madame Sylvie Samson directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2016-08-234

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Boucher appuyé par M. Bertrand Thériault et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel et que l'item **Affaires nouvelles** demeure ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 août 2016
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
 - 4.1 Soumission pour les travaux de réfection de voirie - Enrobé coulé à chaud
 - 4.2 Immeuble situé au 26 chemin Taché Est
 - 4.3 Association des Vacanciers du chemin des Saumons — Politique des chemins privés
5. Aménagement, urbanisme et développement
 - 5.1 Travaux d'assainissement des eaux usées au camping et à la plage — TECQ
6. Ressources humaines, formation et rencontres
 - 6.1 Accompagnement — Équité salariale
7. Période de questions
8. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2016-08-235

3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 15 AOUT 2016

Il est proposé par M. Marco Morin appuyé par Mme Marie-Hélène Caron et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 août 2016 à 20 h soit adopté en sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2016-08-236

4.1. SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE - ENROBÉ COULÉ À CHAUD

ATTENDU que dans le cadre du projet pour la fourniture et la pose d'asphalte sur une distance de 690 mètres sur le chemin Taché Ouest, la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a procédé à un appel d'offres public sur le site SEAO et dans un journal de la région (Info Dimanche) en date du 9 août 2016 ;

ATTENDU que le nombre de soumissions reçues dans les délais prévus dans l'appel d'offres est de deux (2) dont voici les résultats vérifiés :

Soumissionnaire	Cout excluant les taxes	Taxes	Total de la soumission (Taxes incluses)
Construction B.M.L., division de Sintra Inc.	71 644,00 \$	10 728,69 \$	82 372,69 \$
Pavage Cabano Ltée	111 004,77 \$	16 622,97 \$	127 627,74 \$

ATTENDU que la plus basse soumission a été déposée par l'entreprise **Construction B.M.L., division de Sintra Inc.** ;

ATTENDU que la soumission présentée par l'entreprise **Construction B.M.L., division de Sintra Inc.** est conforme aux spécifications demandées et aux exigences du cahier des charges ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

D'accepter la soumission présentée par l'entreprise **Construction B.M.L., division de Sintra Inc.** pour le cout de 82 372,69 \$ taxes incluses pour la fourniture et la pose d'asphalte sur le chemin Taché Ouest, tel que décrit dans le devis d'appel d'offres, puisque cette soumission est la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-08-237

4.2. IMMEUBLE SITUÉ AU 26 CHEMIN TACHÉ EST

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation réalisé par la Firme **Boucher-Joseph évaluateurs-conseils** de l'immeuble situé au 26, chemin Taché Est ;

CONSIDÉRANT l'estimé fourni par l'entreprise **Excavation Dany Ouellet** pour la démolition de l'immeuble et de la remise en état du terrain ;

CONSIDÉRANT notre intérêt à se porter acquéreur de cet immeuble pour refaire le profil de la rue Bérubé ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que monsieur Claude Boucher conseiller et madame Sylvie Samson directrice générale soient mandatés pour négocier l'acquisition de l'immeuble situé au 26 chemin Taché



Est. Le prix de départ qui sera offert est de 10 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-08-238

4.3. ASSOCIATION DES VACANCIERS DU CHEMIN DES SAUMONS — POLITIQUE DES CHEMINS PRIVÉS

Le maire et la directrice générale ont rencontré quelques membres de l'Association des Vacanciers du chemin des Saumons. Ceux-ci ont réitéré leur demande à savoir que la Municipalité augmente l'aide financière accordée dans le cadre de la politique d'entretien des chemins privés.

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

De ne pas accéder à la demande des Vacanciers du chemin des Saumons et de maintenir notre politique d'entretien des chemins privés en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2016-08-239

5.1. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES AU CAMPING ET À LA PLAGE — TECQ

CONSIDÉRANT les couts pour les travaux d'assainissement des eaux usées pour le camping municipal qui sont évalués à 125 000 \$;

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée pour ces travaux provenant du « Pacte rural » et du « Fonds éoliens » de la MRC de Rivière-du-Loup pour un total de 15 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

De faire une demande au MAMOT pour inclure dans notre programmation des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence (TECQ), un montant pour nous permettre la réalisation des travaux d'assainissement des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET RENCONTRES

2016-08-240

6.1. ACCOMPAGNEMENT — ÉQUITÉ SALARIALE

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

De vérifier le cout pour un accompagnement par la Firme Mallette dans le cadre des travaux de l'équité salariale. Par la suite, ce sujet sera discuté lors d'une prochaine séance du Conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.


2016-08-241


8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par M. Claude Boucher conseiller.

Adopté unanimement.

En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.


Gilles Couture
maire


Sylvie Samson
directrice générale